

N/REF : 4/08/2025 11H26 C:264679 I:36533
V/REF : 235 / EI N° 004010
V/Email reçu le Lundi 04/08/2025 a 11H26

VERDESSE

**18 RUE LESDIGUIERES
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 44 BERRIAT
44 COURS BERRIAT
44 COURS JEAN JAURES
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 06 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 44 COURS BERRIAT 44 COURS JEAN JAURES GRENOBLE
SALON DE COIFFURE NIKO 06 10 85 86 87 POUR ACCES CAVES J.JAURES
MME GENTILHOMME 06 46 79 22 66 ACCES CAVES BERRIAT

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE CAVE ET SALON DE COIFFURE UNDER CUT ENTREE PAR
SALON DE COIFFURE DU 44 JEAN JAURES
POMPAGE CAVE PAR ENTREE PRINCIPALE 44 COURS BERRIAT VOIR AVEC MME
GENTILHOMME

Donneur d'ordre : M. G. PERRET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 04/08/2025 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS LES CAVES
POMPAGE DES CAVES DE L'IMMEUBLE
POMPAGE DE LA CAVE DU COIFFEUR
EVACUATION SUR PLACE DE 11 CAMIONS

PREVOIR UNE AUTRE INTERVENTION EN URGENCE
POUR TERMINER LES CAVES DE L'IMMEUBLE

LE 05/08/2025 A 13H15
INTERVENTION DEPUIS LES CAVES
POMPAGE ET RACLAGE DES CAVES
EVACUATION SUR PLACE DE 4 CAMIONS

OBSERVATIONS : AS TT Email envoyé le 28/10/25 a 11H05 M. G. PERRET
AS LCOMPTER Email envoyé le 05/08/25 a 16H26 M. G. PERRET
AS LCOMPTER Email envoyé le 05/08/25 a 09H51 M. G. PERRET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
4,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	180,44	811,98
3,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	3	180,44	631,54
TOTAL H.T.				1443,52
T.V.A. a 20,00%				288,70
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1732,22</u>

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN